



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Situation des professeurs promouvables à la classe exceptionnelle

Question écrite n° 14676

#### Texte de la question

M. Joël Aviragnet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des professeurs, du premier et du second degré, promouvables à la classe exceptionnelle dernier grade dans la carrière d'un professeur certifié. Il apparaît que leurs années de maître d'externat et de maître auxiliaire ne sont pas pris en compte dans l'ancienneté pour bénéficier de cette promotion. Cette situation semble injuste pour tous ces enseignants qui ont bien œuvré pendant cette période au service de l'éducation nationale. Aussi, il lui demande son avis sur cette question et s'il envisage l'intégration de ces années.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Joël Aviragnet](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14676

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2026](#), page 3584